



520, rue de Dave
5100 Jambes
Tél. : 081/30.36.90

Communiqué de presse

29 janvier 2009

Bilan alimentation 2008 de la part de Test-Achats : *Nature & Progrès se désole d'avoir eu raison concernant les OGM.*

Depuis de nombreuses années, *Nature & Progrès* tire la sonnette d'alarme en expliquant que le taux d'OGM présent dans l'alimentation ne fera qu'augmenter si on n'applique pas une interdiction pure et simple de cette technologie, dont ni le progrès, ni les bienfaits n'ont été démontrés.

En 2007, *Nature & Progrès* a milité contre le nouveau règlement bio pour qu'aucune trace d'OGM, même « accidentelle » ne soit tolérée dans le bio. Cette nouvelle législation est entrée en vigueur ce 1^{er} janvier 2009, contre l'avis des citoyens européens.

Test-Achats démontre que la pollution aux OGM commence à envahir nos aliments. Il n'y a malheureusement aucune raison que la tendance s'inverse ! D'autant plus que des « traces » d'OGM ont été découvertes dans deux produits bio. N'est-ce pas la preuve que la nouvelle réglementation européenne constitue la porte ouverte vers une pollution irréversible et grandissante des produits bio à base de soja et de maïs par les OGM. Et ne parlons pas du non-bio !

Nature & Progrès réclame donc que le gouvernement et le parlement belges fassent pression sur le législateur européen afin qu'il écoute enfin les citoyens et revoie le nouveau règlement en refusant la moindre trace d'OGM dans le bio, même à 0,9%.

0,9 % est un taux arbitraire, fixé par des technocrates, alors que les consommateurs trouvent ce taux déjà trop élevé, comme le prouve la démarche de Test-Achats.

Nature & Progrès incite les consommateurs à bannir de leur alimentation les produits risquant de contenir des OGM, c'est-à-dire les produits à base de soja, de maïs et de colza. Notre association ne peut que leur conseiller de privilégier une alimentation à base de produits locaux bio, car notre production agricole bio est heureusement indemne d'OGM.

Si l'Europe refuse de garantir le 0% OGM, c'est aux fabricants de s'approvisionner dans des filières « free OGM ». Ces filières existent et doivent être développées, contrairement à la tendance actuelle.

Nature & Progrès souhaite également que le système de contrôle soit revu, puisqu'il faut attendre l'analyse d'une association de consommateurs pour connaître

réellement le contenu de nos produits. Comment pouvons-nous encore faire confiance à l'AFSCA après cela ?

Pour rappel, l'AFSCA aurait dû déceler la présence d'OGM dans les deux produits bio incriminés puisque l'analyse a été réalisée avant le nouveau règlement. L'agence doit également vérifier rigoureusement l'étiquetage des produits en cas de dépassement du seuil de 0, 9%. L'information des consommateurs reste extrêmement déficiente. Les consommateurs semblent de plus en plus considérés comme des portefeuilles ambulants et plus comme des êtres humains à part entière.

Francis Giot
Président

Marc Fichers
Secrétaire Général

Pour toute information complémentaire :

Marc FICHERS
***Nature & Progrès* asbl**
520 rue de Dave - 5100 Jambes
Tél. : 081/30 36 90 - Fax : 081/31 03 06
natpro@skynet.be - www.natpro.be